



EXAMENS D'ADMISSION :

BA EN COMMUNICATION MULTILINGUE

L'examen prend la forme d'un ou plusieurs entretiens oraux, susceptibles de comporter des questions de langue ou d'avoir une composante écrite :

- **Une épreuve orale en langue A** qui vise à vérifier vos connaissances et vos aptitudes dans votre langue maternelle ou de culture.
- **Une épreuve orale pour chacune de vos langues B** qui vise à déterminer votre niveau dans vos deux langues passives.

DESCRIPTIF DE L'EXAMEN D'ADMISSION AU BA

ÉPREUVE	OBJECTIFS	STRUCTURE
Épreuve orale en langue A (langue active) Durée : 10-20 minutes	Vérifier la maîtrise de la langue A	1) Présentation du/de la candidat-e (parcours et motivation) 2) Réponses à des questions permettant d'évaluer le niveau de compréhension et les compétences actives en langue A.
Épreuve en langue B1 (langue passive) Durée : 10-20 minutes	Valider le niveau de la langue B1	1) Présentation du/de la candidat-e (parcours et motivation) 2) Réponses à des questions permettant d'évaluer le niveau de compréhension en langue B.
Épreuve en langue B2 (langue passive) Durée : 10-20 minutes	Valider le niveau de la langue B2	1) Présentation du/de la candidat-e (parcours et motivation) 2) Réponses à des questions permettant d'évaluer le niveau de compréhension en langue B.